

Les Engagements de BATIGERE MAISON FAMILIALE

Chez **Batigere maison familiale**, nous sommes présents auprès de nos coopérateurs afin de leur assurer un parcours résidentiel serein et sécurisé, et il nous tient à cœur de maintenir ce lien.

En tant que coopérative, nous avons déjà un certain nombre d'engagement. En effet, nos acquéreurs bénéficient d'un dispositif spécifique de sécurisation.

Aussi, comme tous les logements vendus par les coopératives d'Hlm, nos locataires-accédant bénéficient, notamment, dès la levée d'option, de trois garanties :

- une assurance-revente les protégeant contre toute décote du bien pendant 10 ans ;
- une garantie de rachat du logement, sous conditions et à un prix connu d'avance ; pendant 15 ans
- une garantie de relogement dans le parc locatif social pendant 15 ans.

Batigere maison familiale souhaite s'engager à long terme au côté de ses coopérateurs pour leur assurer une continuité sereine et sécurisée dans leur parcours résidentiel. Cet engagement s'inscrit ainsi dans notre démarche Batigere Bailleur Citoyen où nous mettons le citoyen au cœur de toutes nos actions.

Notre engagement :

Batigere maison familiale s'engage à rester présent et à étudier toute demande de nos coopérateurs même au-delà des délais des garanties de sécurisation.

Pour cela, il convient :

- d'être toujours coopérateur de la société Batigere Maison Familiale ;
- d'envoyer une demande par écrit ;
- que la demande soit en rapport avec le logement acquis via **Batigere maison familiale** ou en lien avec notre activité.

Par cet engagement, notre volonté est de continuer à faire bénéficier nos coopérateurs de notre expertise et de nos ressources. En plus des garanties légales, nous restons présents pour toutes questions relatives à leur logement et l'évolution de leur situation personnelle.

Batigere maison familiale a la chance de pouvoir s'appuyer sur un réseau de partenaires fiables. Notamment en cas de besoin de relogement, sous réserve de respecter les conditions de ressource, la taille du Réseau BATIGERE (présent sur une grande partie du territoire métropolitain) nous permet de proposer des solutions adaptées à la situation de nos coopérateurs.

Nous nous engageons, à travers notre disponibilité et l'écoute de nos coopérateurs, à tout mettre en œuvre pour conserver un partenariat fiable et durable et leur apporter un service après-vente sur le long terme !